

Conscription 1942

Paul-André Comeau

Numéro 29, printemps 1992

Temps passé, temps retrouvé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8007ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Comeau, P.-A. (1992). Conscription 1942. *Cap-aux-Diamants*, (29), 10–13.

CONSCRIPTION 1942

Un référendum révélateur sur l'étendue des «deux solitudes». Le francophone dit «non» et l'anglophone dit «oui»!

par Paul-André Comeau*

DANS LA SOIRÉE DU 27 AVRIL 1942, LES CANADIENS sont rivés à leur appareil de radio. À Montréal et à Ottawa, les protagonistes du référendum, tenu le jour même à travers le «Dominion» du Canada, s'apprentent à en dégager les principales leçons.

Le conseil de M. Henri Bourassa

“Jeunes gens, votez:”

NON ←

AU PLÉBISCITE...

→ votez, je ne dirai pas à deux mains, mais d'une main ferme. Faites une bonne croix.”

Henri BOURASSA

(au marché St-Jacques, le 11 février 1942)

LIGUE POUR LA DÉFENSE DU CANADA
Suite 50, 354 av. rue Ste-Catherine
Montréal

Publicité en faveur du «non» au plébiscite par la Ligue pour la défense du Canada. (Service des archives. Centre de recherche Lionel-Groulx).

Deux solitudes

Dans son journal, le premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King, couche ces quelques phrases, à la fois prémonitoires et dé-sabues: «Au vu des résultats, j'ai pensé au rapport Durham sur l'état du Québec, lorsqu'il est arrivé ici après la rébellion de 1837-1838, et qu'il a déclaré avoir trouvé deux nations en guerre l'une contre l'autre dans un même État. Ce pourrait bien être le cas de l'ensemble du

Canada, à moins que cette question globale de la conscription ne soit, à compter de maintenant, traitée avec le plus grand soin».

À Montréal, les dirigeants de la Ligue pour la défense du Canada n'en reviennent pas de l'ampleur de leur victoire. Les Canadiens français du Québec et de l'ensemble de la fédération viennent massivement de signifier leur refus de la conscription pour service outre-mer. L'événement revêt une signification internationale et inquiète les chancelleries des pays alliés: cette «crise nationale» survient au moment où les puissances de l'Axe enregistrent victoire sur victoire.

À l'aide!

Quelques jours après l'attaque surprise de Pearl Harbor, en décembre 1941, le gouvernement fédéral a été soumis à de fortes pressions de la part de l'état-major de l'armée. Selon l'establishment militaire, solidement appuyé par l'élite du Canada anglais, il faut mettre fin aux demi-mesures et décréter la conscription pour service outre-mer. L'objectif est de pouvoir dépêcher vers la Grande-Bretagne des dizaines de milliers de combattants supplémentaires.

À quelques jours de Noël, le premier ministre informe ses collègues du cabinet de son intention d'en appeler à l'ensemble du pays. Les ministres canadiens-français sont encore sous le choc de la disparition de leur leader, Ernest Lapointe; selon Charles Gavan «Chubby» Power, ils n'en sont pas moins sceptiques devant le nouveau projet élaboré par le Premier ministre. À l'occasion de la consultation populaire projetée, une question va en fait polariser les vues divergentes des «deux peuples» du Canada: «Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?»

Jamais!

Tout le Québec vit encore à l'heure des multiples promesses qui ont été martelées, les unes plus solennelles que les autres, au cours de la décennie précédente, et, de façon plus explicite encore, lors de la campagne électorale de l'automne 1939. C'est à eux, et à eux seuls que les libéraux, fédéraux et provinciaux, ont juré que

jamais au grand jamais, ils ne seraient conscrits pour aller se battre outre-mer.

Les Canadiens français ont de la suite dans les idées. Ils ont massivement adhéré au dogme prêché par Henri Bourassa, durant la Grande Guerre. Les plus perspicaces d'entre eux ont déjà été alertés par la croisade menée dans la région de Toronto, par nul autre que l'ancien Premier ministre, Arthur Meighen, celui-là même qui a décrété la conscription, en 1917.



Ernest Lapointe, député de Québec-Est (1919-1941), il est l'ami intime et premier lieutenant de Mackenzie King. Il promet de s'opposer à toute forme de conscription et, lorsque le service militaire obligatoire est proposé, en 1941, il en est si affecté qu'il tombe malade et meurt. (Caricature de Robert Lapalme).

Mobilisation des francophones

Message reçu cinq sur cinq de la part de l'élite nationaliste du Canada français. Fin janvier 1942, *l'Action nationale* – revue que dirige alors André Laurendeau – publie un *manifeste* à l'intention des Canadiens français. C'est en fait un signe de ralliement. L'entente est vite réalisée autour de la nécessité de créer un mouvement pour mobiliser l'ensemble des francophones. Avec l'encouragement du grand patron du *Devoir*, Georges Pelletier, la Ligue d'action nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Union catholique des cultivateurs, l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, bref, tout ce que le Canada français compte de mouvements nationalistes participe au lancement de la *Ligue pour la défense du Canada*.

L'aventure est d'une totale improvisation. Le pays est en guerre et soumis au rationnement. Le grand capital échappe aux Canadiens français, mais l'enthousiasme est au rendez-vous. En un rien de temps, la Ligue réussit à établir des comités dans la plupart des grandes villes du Québec, qui se chargeront de l'organisation des activités et de la propagande durant cette campagne référendaire.

André Laurendeau a déjà raconté, dans *La crise de la conscription 1942*, l'essentiel de cette mobilisation populaire. À la Ligue, affluent les offres de collaboration qui viennent de partout et

qui n'en sont pas moins touchantes comme en témoigne cette lettre de Roland Bellemare: «Je suis père de onze enfants; je ne suis pas riche, et malgré tout je trouve le moyen de prendre de mes petites économies, la somme de 5 \$ et vous l'offrir en vous priant de bien vouloir m'inscrire comme membre de votre Ligue. Puisque je possède une auto et qu'il me serait possible de la mettre à votre disposition, je vous prie de me considérer comme membre adhérent».



Pierre Cardin (1879-1948), député de Richelieu et ministre des Travaux publics. Il démissionne de son ministère en 1942 pour protester contre la conscription. (Caricature de Robert Lapalme, 1946).

De nombreux dons

Ils seront d'ailleurs très nombreux à imiter ce père de famille et à faire parvenir leur modeste obole à la direction de la Ligue, parfois même au *Devoir*. Leurs contributions reflètent bien l'état de la richesse collective: beaucoup de contributions de 1 \$, parfois de 5 \$, mais très souvent des 25 et même des 10 sous.

La Ligue multiplie les assemblées à travers tout le Canada français: à Montréal et à Québec, dans les petites villes du Québec, voire dans les villages dispersés. Cela relève presque du miracle, en raison notamment du rationnement qui avait transformé pneus et essence en denrées rares.

Mais c'est sans doute à la radio que la Ligue va occuper la presque totalité du terrain dans toute cette campagne. Tous les dirigeants de la Ligue, d'André Laurendeau à Maxime Raymond, sans oublier Gérard Filion ni Jean Drapeau, tout ce monde se relaie au micro pour rejoindre les Canadiens français disséminés sur l'ensemble du territoire. Interdits d'antenne à Radio-Canada, sous prétexte que la Ligue n'est pas un parti politique, les orateurs anticonscriptionnistes se font entendre à presque toutes les stations radiophoniques privées du Québec. Un exemple éloquent: des 40 émissions consacrées à cette question par la station CKAC, à Montréal, pas moins de 24 ont été retenues et payées par la seule Ligue. La même proportion se vérifie à

GRANDE ASSEMBLÉE CONTRE

LA CONSCRIPTION

ORATEUR PRINCIPAL: M. Jean-François **POULIOT**
Écrivain québécois, collaborateur à "Le Presser"

C'EST UN GRAND RALLIEMENT DE LA JEUNESSE
MAIS
LE GRAND PUBLIC EST INVITÉ

ENEZ en FOULE!

Salle du Marché Jean-Talon
(SALLE BRAMROCK)

MARDI SOIR PROCHAIN
— 21 MARS à 8 heures du soir —

Non les copies de la LIGNE POUR LA DÉFENSE DU CANADA
25 cent, voir l'adresse ci-dessus. — 664-1001

La Ligue pour la défense du Canada multiplie les assemblées contre la conscription au printemps de 1942. (Service des archives. Centre de recherche Lionel-Groulx).



René Chaloult, André Laurendeau, Camillien Houde, ténors anticonscriptionnistes. (Caricatures de Robert Lapalme).

CHRC, à Québec, de même que dans d'autres stations du Québec.

Ces chiffres ne disent pas toute la vérité. Gravée sur disque, chaque émission devait parvenir à la station pour être soumise, 48 heures avant diffusion, au censeur local. Comme par hasard, aux derniers jours de la campagne référendaire, en avril 1942, bon nombre de ces disques parviendront aux différentes stations dans un état pour le moins lamentable.



Jean Drapeau, Henri Bourassa et Georges Pelletier, directeur du Devoir, animent en avril 1942 une importante assemblée d'opposants à la conscription au Marché Saint-Jacques à Montréal. (Nos Racines, p. 2605).

Les municipalités s'en mêlent

La Ligue poursuit ses activités sur un autre front, plus discret mais tout aussi efficace. Elle réussit à faire adopter, par quelques centaines de municipalités du Québec, des résolutions en bonne et due forme. Invariablement, le texte de ces résolutions réaffirme la même opposition à toute conscription pour service outre-mer et recommande aux électeurs de voter «non», lors du référendum du 27 avril.

Curieusement, les tenants de la thèse conscriptionniste vont se faire rares et peu bruyants au

Québec durant cette période: quelques assemblées publiques, une émission radiophonique où le premier ministre du Canada exhorte, en anglais évidemment, ses compatriotes francophones à lui signifier leur appui.

Ottawa espérait, semble-t-il, voir l'épiscopat québécois prendre le relais dans cette affaire. Les interventions du cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, primat de l'Église canadienne et archevêque de Québec, ont peut-être secoué bon nombre de fidèles, elles n'ont pas pour autant empêché une partie importante du bas clergé d'appuyer directement les efforts de la Ligue. Un jeune séminariste offre sa collaboration pour l'organisation du mouvement dans sa paroisse natale de Saint-Justin. À Québec, un autre vicaire manie doucement l'ironie: «J'ai la manie de la distribution de circulaires religieuses et patriotiques... si vous croyez que cette manie peut vous servir...».

Si la Ligue se répand au Canada français, les parlementaires anticonscriptionnistes n'en sont pas moins d'une activité tout aussi surprenante. À la Chambre des communes, c'est le député de Beauharnois, Maxime Raymond, qui dirige l'opposition au référendum. À l'Assemblée législative de Québec, les Libéraux ne savent plus où donner de la tête. Ils ont été élus en 1939, grâce aux promesses de leurs cousins d'Ottawa. Quant à l'Union nationale, on la devine à l'œuvre au niveau des circonscriptions. Son leader, Maurice Duplessis, attendra tout de même jusqu'à la fin de la campagne pour se prononcer en faveur du «non».

Dans ce climat de surchauffe nationaliste, les résultats du référendum du 27 avril parlent d'eux-mêmes. Au Québec, 71,6% des bulletins déposés dans l'urne rejettent le projet du gouvernement canadien. Dans le reste du pays, c'est exactement la même proportion de Canadiens qui signifient leur accord au projet de King.

Dans un communiqué, la Ligue pour la défense du Canada dresse un constat qui ramène au point de départ: «Ni le Gouvernement, ni le Parlement actuel ne sont déliés de leurs engagements anticonscriptionnistes: voilà ce qui ressort d'une analyse rapide du vote de lundi, 28 avril, quelle qu'en soit l'interprétation qu'on en ait donnée depuis».

Ottawa se prépare

À Ottawa, le gouvernement procède avec prudence, selon le mot d'ordre et le tempérament de Mackenzie King. Dans un premier temps, la Chambre est amenée à modifier la Loi sur la mobilisation générale pour permettre l'expédition outre-mer des recrues mobilisées au pays. Une bonne partie des députés du Québec à la

Chambre des communes s'oppose à cet amendement législatif et l'un des leurs, le ministre sorelois P.J.A. Cardin, présente sa démission.

Ça y est!

L'heure de vérité ne sonnera pourtant qu'à la fin de 1944. Devant une véritable fronde de ses généraux, le Premier ministre accepte finalement de dépêcher, sur le front européen, un premier contingent de 15 000 conscrits. Nouvelle démission, cette fois-ci de la part du ministre de l'Aviation, «Chubby» Power, le pittoresque député de Québec. Dans ses mémoires, Power expliquera son geste par sa volonté de respecter l'opinion de ses propres électeurs.

Au Québec, la Ligue pour la défense du Canada ne survit pas longtemps. À la fin de l'été 1942, elle organise, au marché Atwater, à Montréal, un banquet mémorable à la suite de l'acquittement du député René Chaloult, accusé de propos séditionnaires. C'est d'ailleurs à cette occasion que s'engagent les premières tractations en vue de la création d'un nouveau parti: le Bloc populaire canadien. C'est prendre le contre-pied des conseils prodigués, au lendemain du référendum, par le directeur du *Devoir*. Dans un mémoire sur l'avenir de la Ligue, Georges Pelletier exhortait ses dirigeants à se tenir loin de la politique partisane. La Ligue, expliquait-il, devrait constituer un mouvement engagé dans l'étude des problèmes d'ordre national, économique et politique, surtout de l'après-guerre. Un conseil vite oublié, mais c'est là une toute autre histoire.

RALLIONS-NOUS

Pour obtenir les suffrages populaires,
Nos députés, avec beaucoup d'émotion
Nous ont juré sur la tête de nos pères
Que jamais plus on n'aurait de conscription...
Ah! ces rusés parlementaires
Nous avaient lâchement séduits...
et pour flatter le Ministère
Ils nous trahissent aujourd'hui.
Au temps des élections, retenons bien leurs noms
Et mettons au rancart les députés «félons».

REFRAIN: Rallions-nous contre la félonie
Et défendons notre cher Canada,
N'allons pas commettre la folie
D'exporter tous nos soldats;
Rallions-nous pour sauver la patrie,
Veillons d'abord sur ceux que nous aimons,
Écoutons la race qui nous crie:
«Votez NON, votez NON, votez NON»..!

(chanson anticonscriptionniste)
Air: «La madelon»

La chanson et certaines illustrations sont reproduites avec l'autorisation du Centre de recherche Lionel-Groulx.

Une affaire britannique

En somme, la Ligue pour la défense du Canada aura réussi, avec une économie de moyens, à cristalliser, dans un moment de crise, l'opinion publique du Canada français. Tout comme en 1917, les Canadiens français se sont opposés à une conception de la guerre: le conflit était avant tout perçu comme une «affaire britannique». S'il faut en croire l'historien Jack Granastein, les deux crises de la conscription (1917 et 1942) auraient pu facilement être évitées. Dans *Broken Promises*, un texte d'une lucidité remarquable, Granastein considère que la mobilisation totale, réclamée par les généraux canadiens, n'a aucunement modifié le sens des événements.



La Ligue pour la défense du Canada fait appel aux sentiments dans ses publicités pro «non» au plébiscite de 1942.

(Service des archives. Centre de recherche Lionel-Groulx).

Henri Bourassa (1868-1952), chef nationaliste, fondateur du journal *Le Devoir* (1910). Il s'oppose avec force aux conscriptions de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale. (Archives nationales du Canada).

Dans ses mémoires, l'ancien leader du NPDP, David Lewis, aboutit à une conclusion qui peut, elle, sembler choquante. Le référendum n'a été, selon lui, qu'un expédient pour réaliser l'effort de guerre fut-ce au prix d'une flambée de rhétorique au Québec...

Quand, en 1962, André Laurendeau se penche sur cet épisode important de sa vie, on devine un certain malaise: «Cette crise fut profonde. Elle nous a remués. Elle a modifié quelques-unes de nos idées, puis elle a paru surmontée: d'un commun accord nous avons cessé d'en parler, comme si nous n'étions pas tellement fiers, d'un côté comme de l'autre, de ce que nous y avons fait». Constat lourd de sous-entendus de la part de l'ancien secrétaire général de la Ligue pour la défense du Canada; doit-on en dégager une hypothèse qui rendrait compte, du moins partiellement, du silence qui a longtemps entouré cette page importante de l'histoire du Canada français? ♦

*Président, Commission d'accès à l'information du Québec